

CHARTRE D'ENGAGEMENT

Soins Non Programmés IDEL

Mission Braun été 2022

Infirmière libérale, infirmier libéral du territoire du Grand Havre*

En vous portant volontaire pour l'expérimentation des soins non programmés infirmiers sur le territoire du Havre, dans le cadre de la mission Braun, vous vous engagez à :

- 1 Être pleinement disponible sur l'entièreté de la plage d'astreinte d'une durée de 6h00 (deux créneaux de 3h00 les dimanches et jour férié), tant pour répondre aux sollicitations du 116-117 par téléphone, que pour effectuer les visites à domicile.
- 2 Assurer la prise en charge des patients orientés et les suites à donner en fin d'astreinte.
- 3 Intervenir sur l'ensemble du territoire délimité au préalable.*
- 4 Vous déplacer au domicile du patient ou de l'établissement de préférence dans l'heure suivant l'appel de la régulation.
- 5 Appeler la régulation via le numéro coupe file qui vous sera donné, en cas d'imprévu empêchant d'honorer la prise en charge.
- 6 N'utiliser ce numéro coupe file que pour ce dispositif.
- 7 Faire le lien vers l'infirmier référent et/ou le médecin traitant du patient (Via messagerie sécurisée, Idomed, MSsanté ect...)
- 8 Disposer du matériel courant nécessaire défini au préalable** (aide en fourniture possible)
- 9 Respecter la juste cotation des actes prodigués aux patients (pas de cotation spécifique liée aux SNP infirmiers). En plus de la cotation, l'astreinte est rémunérée à 60€ en semaine ou 78€ en week-end.
- 10 Respecter la déontologie inter professionnelle et ne pas capter la patientèle de vos consœurs et confrères.

* Communes de Le Havre, Montivilliers, Harfleur, Gonfreville-L'orcher, Octeville, Sainte-Adresse, Epouville, Fontenay et Fontaine la Mallet

** Tensiomètre, stéthoscope, saturomètre, thermomètre, Bandelette urinaire, l'AGT, matériel de perfusion, aiguilles, seringues, sérum phi, test antigénique, sonde urinaire, masques, gants, dasri) + lecteur de carte vitale